

Voir la version en ligne

galea&associés

laurence LAUTRETTE  
RÉSEAU D'AVOCATS & ASSOCIÉS



## Rappel - Matinale GALEA

### Retraite supplémentaire : IORP 2 et FRPS, les conditions d'une renaissance ?



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre Matinale Galea & Associés, **le jeudi 24 novembre 2016** de 8h30 à 12h30, à ASIEM, 6, rue Albert de Lapparent - 75007 Paris (*Métro Ségur (Ligne 10), Métro St François Xavier (ligne 13)*).

Cette matinale sera animée en collaboration avec **le Cabinet Laurence Lautrette & Associés**.

Le nombre de places étant limité, nous vous prions de bien vouloir confirmer votre inscription. Participation gratuite.

Je m'inscris

Alors que le Parlement examine le projet de loi Sapin II, qui crée un fonds de retraite professionnelle supplémentaire, et que l'administration planche sur la transposition de la directive européenne de 2014 relative aux dispositifs de retraite supplémentaire, le réseau d'avocats Lautrette & associés, et le cabinet d'actuaire conseil Galea & associés, en partenariat avec la rédaction d'AEF Protection sociale, organisent le jeudi 24 novembre 2016 à Paris **une matinée de décryptage pour évoquer les opportunités qui s'ouvrent aujourd'hui pour développer ces dispositifs, dans un contexte marqué par les taux bas et l'entrée en vigueur de Solvabilité 2.**

Comment réagissent les organismes d'assurance, mis sous pression par l'entrée en vigueur de Solvabilité 2 et la persistance de taux bas ? Quelles sont les conséquences de la récente réforme de l'Agirc et de l'Arcco sur la retraite supplémentaire et la prévoyance ? Sur quelles dispositions débouchera la transposition de la directive européenne de 2014 relative aux dispositifs de retraite supplémentaire, sachant qu'une adaptation des régimes à droits aléatoires est envisagée ? Comment les différents acteurs, entreprises ou assureurs,

s'empareront-ils du sujet des fonds de retraite professionnelle supplémentaire (FRPS), créés par la loi Sapin II adoptée par le Parlement ?

Pour tenter de répondre à ces questions, **le réseau d'avocats Lautrette & associés et le cabinet d'actuaire conseil Galéa & associés, en partenariat avec AEF Protection sociale**, vous proposent de participer à une matinée de réflexion "Regards croisés : actuaire et juristes" sur le thème "Retraite supplémentaire : IORP 2 et FRPS, les conditions d'une renaissance ?"

### Programme

#### **8h30-9h : Accueil et introduction**

**9h-9h45 : Le contexte actuel de la retraite** : Histoire française et européenne de la retraite professionnelle supplémentaire ; des organismes d'assurance sous pression (taux bas, Solvabilité 2) ; les conséquences en retraite supplémentaire et prévoyance de l'accord d'octobre 2015 sur les retraites complémentaires ; un contexte européen évolutif.

**9h45-10h30 : Solutions françaises et européennes** : la directive IORP 2 et les principaux changements concernant la gouvernance, la gestion des risques, la transparence et l'information des bénéficiaires ; les "FRPS" de la loi Sapin II ; stratégies des opérateurs.

#### **Pause**

**10h45-11h15 : Point d'anticipation incontournable : la fiscalité** (B. Mermillon)

**11h15-11h35 : Point de vue d'un représentant de l'assurance** (B. Boivin-Champeaux)

**11h35-12h : Point de vue des représentants de l'épargne salariale et de la gestion d'actif** (F. Gauthier et J-M. Fournier)

#### **12h -12h30 : Conclusion**

#### Intervenants :

Laurence Lautrette (Cabinet Lautrette)

Virginie Lejeune (Cabinet Lautrette)

Norbert Gautron (Galea & Associés)

Simon Claverie (Galea & Associés)

Bernard Mermillon (Avocat, Associé gérant SCP Mermillon Rault)

Bertrand Boivin-Champeaux (Directeur retraite et prévoyance complémentaire au CTIP)

Florian Gauthier (Responsable juridique adjoint, Épargne salariale et retraite, AMUNDI)

Jean-Marc Fournié (Responsable épargne entreprise de l'AFG)

GALEA & Associés  
01 43 22 11 11  
12 avenue du Maine  
75015 PARIS  
<http://www.galea-associes.eu>



Se désinscrire

© 2016 GALEA & Associés